



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 28 MARS 2024

Nombre de membres
du Conseil

Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent

en fonction : **48**

Nombre de délégués :

- présents : **39**

- représentés : **5**

TOTAL **44**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 28 mars à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE , Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> - -	M. Marc DECKERT, Adjoint Mme Armelle MORGENTHALER, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> - M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe - -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	- M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> - M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTNER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. Eric FRANCHET	ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
Mme Solène HOEHN	ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER
M. Philippe HEITZ	ayant donné procuration à M. Laurent FURST
Mme Sylvie TETERYCZ	ayant donné procuration à Mme Catherine WOLFF
M. Alain VON WIEDNER	ayant donné procuration à M. Nicolas WEBER

Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

Membres excusés :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
Mme Véronique ELO, Adjointe de DUPPIGHEIM

Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

N° 24-30

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

CONSIDERANT les actions ponctuelles de préservation de la biodiversité et de restauration de corridors écologiques déjà menées, par diverses collectivités ou acteurs, sur le territoire de la Communauté de Communes ;

VU l'appel à projets lancé par la Région Grand Est, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, destiné à multiplier les initiatives en faveur de la Trame Verte et Bleue et les actions de création et/ou de restauration de continuités écologiques sur le territoire de la Région Grand Est ;

CONSIDERANT que l'état de conservation des habitats naturels et des espèces et le bon état écologique peuvent être améliorés, notamment grâce au dispositif Trame Verte et Bleue ;

CONSIDERANT l'intérêt de mener une démarche concertée et globale sur le territoire de la Communauté de Communes ;

CONSIDERANT que ce dispositif est susceptible de bénéficier du concours financier de :

- la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL),
- la Région Grand Est,
- l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 14 mars 2024 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Alexandre GONCALVES, Maire de STILL ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l'unanimité

1° adopte

le dossier de candidature de la Communauté de Communes à l'appel à projets au titre de la Trame Verte et Bleue lancé par la Région Grand Est, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, comportant les axes suivants :

- **Axe 1** : Etude Trame Verte et Bleue, ainsi que l'inventaire des Zones Humides, qui sera portée par la Communauté de Communes,
- **Axe 2** : Coordination du projet, qui sera porté par la Communauté de Communes,
- **Axe 3** : Actions concrètes, qui seront portées par les Communes membres,
- **Axe 4** : Communication, qui sera portée par la Communauté de Communes et des d'autres partenaires,

2° précise

que les modalités financières prévisionnelles du projet se décomposent comme suit :

AXE	PORTEURS	COUT PREVISIONNEL	PLAFOND DE SUBVENTION
Axe 1 : Etude TVB + inventaire ZH	CCRMM	110 000 €	Max 80 % - 88 000,00 €
Axe 2 : Coordination du projet	CCRMM	113 600€	Max 50 % - 56 800,00 €
Axe 3 : Actions concrètes	Communes	62 688€	Max 80 % - 50 150,40 €
Axe 4 : Communication	CCRMM + partenaires	10 000 €	Max 50 % - 5 000,00 €
TOTAL	CCRMM Communes	233 600 € 62 688€	Max. 149 800,00 € Max. 50 150,40 €

3° sollicite

les concours financiers auprès de :

- la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL),
- la Région Grand Est,
- l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ;

4° l'autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant au dépôt de la candidature de la Communauté de Communes à l'appel à projets Trame Verte et Bleue, ainsi qu'au financement de cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,



Marianne WEHR



Le Président,

Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 29 mars 2024
- publication sur le site internet le : 29 mars 2024

Acte à classer

DE-24-30

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-29T10-53-06.00 (MI251973199)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20240328-DE-24-30-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : DEVELOPPEMENT DURABLE - TRAME VERTE ET BLEUE - ENGAGEMENT DE LA PROCEDURE

Date de décision : 28/03/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.8. Environnement

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 24-30 DEV DURABLE TRAME VERTE ET BLEUE.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 29/03/24 à 10:53

Par SEGUIN Muriel

Transmis

Date 29/03/24 à 10:53

Par SEGUIN Muriel

Accusé de réception

Date 29/03/24 à 10:57